Ville de Béthune

15 30
MARS AVRIL

Boulevard Roger Salengro

Avenue Sully

Boulevard Jean Moulin

Boulevard Vauban

Place Foch

Avenue du Maréchal Juin

Boulevard Voltaire

Avenue de Lens

Rue Prévost

Rue du Perroy

Rue de Lille

rue du Faubourg d'Arras

Rue Marcellin Berthelot

Rue Edouard Herriot

Rue du docteur Leleu

Rue Faidherbe

Marquage au sol pour extension de la zone dans diverses rues du 15 mars au 30 avril 2

Afin de faciliter le marquage au sol pour extension de la zone bleue dans diverses rues du 15 mars a
La circulation des véhicules sera restreinte dans diverses rues, il sera interdit de stationner le lon
chantier, la vitesse sera limitée à 30km/h, tous véhicules gênants feront l'objet d'une mise en four
de la Police Municipale.

⚠ **Lieux concernés:** Boulevard Roger Salengro

Avenue Sully

Boulevard Jean Moulin

Boulevard Vauban

Place Foch

Avenue du Maréchal Juin

Boulevard Voltaire

Avenue de Lens

Rue Prévost

Rue du Perroy

Rue de Lille

rue du Faubourg d'Arras

Rue Marcellin Berthelot

Rue Edouard Herriot

Rue du docteur Leleu

Rue Faidherbe

SOURD OU MALENT
EN 1 CLIC

Les rues concernées sont :

BOULEVARD ROGER SALENGRO ,RUE BURIDAN,AVENUE SULLY. BOULEVARD JEAN MOULIN.BOULEVARD VAUBAN,RUE BERANGER,PLACE FOCH.RUE DE SOUCHEZ.RUE DE CARENCY, RUE ABLAIN ST NAZAIRE, RUE REINE ASTRID, AVENUE DU MARECHAL JUIN (de la rue Reine Astrid à la rue Jean-Jacques Rousseau),RUE ARISTIDE HURBIEZ,BOULEVARD VOLTAIRE, AVENUE DE LENS (de la rue Legillon à la rue Prévost),RUE ALFRED LEGILLON,RUE PREVOST,RUE DU PERROY.RUE DE LILLE(du n° 307 au n° 461 et du n° 242 au n° 426),RUE DE LA CHAPELLE.RUE DU FAUBOURG D'ARRAS (du rond point St Eloi à la rue de la Chapelle), RUE MARCELLIN BERTHELOT (de la place Joffre à la rue du pré des Sœurs), RUE EDOUARD HERRIOT (de la rue Victor Hugo à la rue Marcellin Berthelot),RUE DU DOCTEUR LELEU,RUE FAIDHERBE (du boulevard Kitchener à la place du Général de Gaulle),RUE LAMENDIN, RUE COURBET.PARKING PIERRE ET MARIE CURIE